

1A Place des Orphelins 67000 STRASBOURG www.retrorencard-alsace.org

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association RETRORENCARD se tiendra le :

10 décembre 2022 à 9h30 A la salle privative de l'Hippopotamus de Dorlisheim

ORDRE DU JOUR:

- 1. Vérification des qualités de membre et des pouvoirs
- 2. Désignation d'un Président et d'un Secrétaire de Séance
- 3. Ouverture de l'assemblée Générale
- 4. Allocution du Président
- 5. Un nouveau site pour se rassembler, pourquoi ce choix?
- 6. Rapport financier
- 7. Rapport des commissaires aux comptes
- 8. Calendrier prévisionnel 2023
- 9. Examen des candidatures au Conseil d'Administration
- 10. Désignation des Scrutateurs
- 11. Scrutin et dépouillement
- 12. Réunion du nouveau Conseil d'Administration pour l'élection du Bureau
- 13. Présentation du nouveau bureau à l'Assemblée Générale
- 14. Divers

Si vous souhaitez faire acte de candidature au Conseil d'Administration ou au Bureau, veuillez vous manifester par écrit pour le 25 novembre 2022 au plus tard. Les messages électroniques sont acceptés également, ce qui ne change rien à la date-butoir du 25 novembre 2022.(contact@retrorencard-alsace.org).

Rappel: un membre actif absent mais excusé peut donner pouvoir à un autre membre actif présent. Toutefois, un même membre ne peut détenir plus de 3 pouvoirs. Seuls les membres inscrits depuis au moins une année civile sont habilités à participer au vote. Afin de permettre la mise en place de l'AG, merci de confirmer votre présence avant le 25 NOVEMBRE 2022.



Dimanche 6 novembre 2022

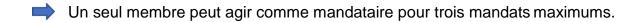
Convocation

Par la présente, vous êtes conviés à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association RETRORENCARD, qui se tiendra le :

04 décembre 2022 à 14h30

A Dorlisheim - Hippopotamus Steakhouse

En cas d'empêchement de vous rendre à cette Assemblée Générale, il est recommandé de vous faire représenter par un autre membre régulièrement inscrit à l'association. Pour ce faire, il devra disposer d'un mandat de représentation que vous lui aurez remis après l'avoir complété et signé.



Si vous envisagez de faire acte de candidature à un poste du conseil d'administration, il convient d'adresser au siège de l'association avant le 25 novembre 2022, ou de remettre aux membres du bureau votre candidature complétée, datée, et signée.